

Appel démocrate pour le RIC Constituant

Un appel a été envoyé à chacun des candidats du second tour

M. Macron, candidat à la présidentielle de 2022,

Nous sommes un ensemble de mouvements politiques, partisans ou non, de groupes et d'associations qui voulons une démocratie réelle en France. Nous militons auprès de tous les candidats aux élections pour l'instauration d'un Référendum d'Initiative Citoyenne en matière constitutionnelle (RIC constituant) en France.

Nous vous avons proposé d'intégrer un référendum d'initiative citoyenne constituant à votre projet. A ce jour, et sauf erreur de notre part, votre programme ne contient aucune proposition de RIC.

Pourtant, le RIC constituant est hautement fédérateur. Il remporte l'adhésion de 73 % des Français, toutes sensibilités politiques confondues. Enfin, 61 % des électeurs estiment que le RIC constituant est un enjeu important pour leur vote en 2022.

Source : https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2022/02/118859_PPT_RIC_2022.02.07.pdf

Dans cette élection présidentielle, vous affichez votre attachement à la démocratie.

C'est pourquoi nous vous appelons, Monsieur Macron, à prendre les engagements suivants avant le 20 avril 2022 (date du débat de second tour) :

1) instaurer la maîtrise populaire de la Constitution par une modification rédigée de l'article 89 de la Constitution incluant :

- le **droit à l'initiative citoyenne** pour toute révision constitutionnelle (1^{er} alinéa) ;
- l'**obligation de soumettre à référendum toute révision constitutionnelle** (par suppression du 3^{ème} alinéa) ;
- les **modalités d'application détaillées** de ce RIC constituant, à l'image de celles figurant dans la proposition de loi constitutionnelle n°4516.

2) vous engager à ce que l'instauration du RIC constituant soit la seule révision constitutionnelle que vous soumettrez à référendum par l'article 11 de la Constitution, comme le président De Gaulle en son temps. Le but est de minimiser les possibilités de blocage par le Conseil Constitutionnel. Pour soumettre vos autres projets de révisions à référendum par le nouvel article 89, il vous suffira de recueillir le million de signatures nécessaires, comme vous l'aviez envisagé pour l'initiative partagée.

3) adopter, avant les élections législatives, le décret portant sur l'organisation du référendum en septembre 2022, afin d'apporter une garantie de la tenue de votre promesse aux électeurs.

4) signer un acte notarié déclarant que, si vous êtes élu président en 2022 et que vous ne respectez pas les trois engagements ci-dessus, vous délaissez votre patrimoine au profit d'une association d'intérêt général, comme l'a fait Jean Lassalle le 3 avril 2022.

Nous pensons que ces engagements sont la condition indispensable d'un projet authentiquement démocratique.

Avec nos salutations les plus démocrates

Signataires des appels pour le RIC constituant :
à destination de chacun des candidats du second tour

Associations :



Article 3



Assemblée Annécienne



Decidemos



Décidons
Nous-mêmes



Démocratie
Eco-logique



Écologie et
Démocratie



Front Médiatique



La Primaire des
Françaises et des
Français



Le Gouv



Les Affranchis



Mouvement
Citoyens GJ Pays
Yonnais



Nous tous
Présidents



Rassemblement
pour l'Initiative
Citoyenne



Votez Pour
Vous

Collectifs :



Capitale du RIC



CLIC RIC



Concorde 17.11



Culture RIC



Démocratie
Réelle
Île-de-France



Démocratie
Réelle
Montrouge



Espoir RIC



Fédération
Démocratie
Directe



Gilets Jaunes
Coordination



Label RIC



Le Démocrate



Le Plan C



Mouvement
Constituant
Populaire



Mouvement pour
l'Initiative
Citoyenne



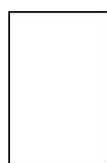
Mouvement pour
un Dauphiné
démocratique



Mumble
Constituant



Opération RIC



Rectangle Blanc



Référendum
Partout



RIC des Gilets
Jaunes



RIC France



Réunion Forces
Vives



Sentier Vers la
Démocratie